

Quand la perception ne paie plus les factures

Des problèmes d'effectifs font que la trésorerie de Tréguier tarde à régler les fournisseurs des collectivités. Les élus s'impatientent...

Un vent de mauvaise humeur commence à souffler sur les communes du pays de Tréguier. Bon nombre de maires se font en effet interpellés par leurs fournisseurs dont les factures n'ont pas été réglées.

« Il y a un retard important dans les paiements. Les fournisseurs nous relancent mais le blocage ne vient pas de chez nous », constate la responsable de la comptabilité à la mairie de Tréguier dont « plus de 300 factures ne sont pas payées ». En plus, certaines maires ne perçoivent plus de recettes depuis le début de cette année.

Le président de la communauté de communes des Trois-Rivières et les

maires des neuf communes adhérentes comptent d'ailleurs saisir la direction départementale des finances publiques pour « dénoncer une situation qui ne peut pas durer », et dont ils ne sont en rien responsables. La trésorerie de Tréguier gère vingt et une communes, quinze syndicats intercommunaux, trois communautés de communes, le centre hospitalier et la blanchisserie interhospitalière.

Un problème « conjoncturel »

A la direction départementale des finances publiques, on reconnaît qu'il existe actuellement un « souci en matière d'effectifs » à Tréguier, mais que

ce problème est « conjoncturel ». Et qu'il devrait être résolu dans les semaines qui viennent. « Les débuts d'année sont toujours tendus dans les trésoreries, explique-t-on du côté de la direction, c'est l'époque où on clôture les comptes de l'année précédente, ce qui génère un surcroît de travail. Quand, en plus, on a un problème ponctuel d'effectifs comme c'est le cas à Tréguier, il arrive que ça bloque. » Reste que « tous les fournisseurs vont être payés ». Côté syndicats, on ne s'étonne pas de la situation : « Nous ne pouvons que confirmer cette situation puisqu'au seul titre de l'année 2010, sur 3 départs en retraite,

1 seul a été effectivement remplacé par la direction départementale des finances publiques », déclare David Coccault, secrétaire départemental de l'union Snui-Sud Trésor Solidaires 22.

A la direction des finances publiques, on regrette d'autant plus cette situation que « Tréguier est une trésorerie qui, habituellement, a de très bons résultats ». Le taux de recouvrement des recettes pour les communes y est « supérieur à la moyenne départementale ». Les délais de paiement des factures y sont aussi meilleurs : 4,6 jours en moyenne contre 6 jours au niveau départemental.